

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRÉAMBULE

Les présentes conditions de participation définissent les règles que les équipes inscrites doivent respecter afin de participer au **Float, Lift & Fly Contest** organisé par Planète Sciences dont le siège social est, Palais de la Découverte, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris et les bureaux au 10 rue du Marquis de Raies, 91080 EVRY-COURCOURONNES et Flying Whales, société par actions simplifiées dont le siège est situé au 13 rue Pages, 92150 SURESNES.

La participation au concours **Float, Lift & Fly Contest** est soumise aux présentes conditions de participation que les participantes et participants acceptent expressément lors de leur inscription.

Les conditions de participation constituent ainsi un contrat entre les participant·e·s et les organisateur·rice·s.

ARTICLE 1. OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions de participation au **Float, Lift & Fly Contest**, concours de dirigeables adressé aux étudiantes et étudiants.

ARTICLE 1.1. LEXIQUE

Concours : période courant du 1^{er} septembre au 1^{er} août de chaque année scolaire. Le concours inclut toute la phase d'inscription, le temps de réalisation des dirigeables et l'événement **Float, Lift & Fly Contest** à proprement parler.

Finale du Float Lift & Fly Contest : événement de clôture du concours.

Structure : établissement scolaire, de loisirs ou associatif (club, association, école, etc.) accueillant une ou plusieurs équipes.

Équipe : regroupement de deux personnes minimum participant au concours.

Participant/participante : membre d'une équipe.

Les organisateurs/organisatrices : Planète Sciences et Flying Whales, et leurs chargé·e·s sur le projet FLFC.

Réalisations : Dirigeable construit par une équipe

ARTICLE 2. FLOAT LIFT & FLY CONTEST

Le Float, Lift & Fly Contest a été créé à l'initiative de Flying Whales, qui souhaite faire (re)découvrir la technologie du dirigeable aux étudiantes et aux étudiants. Dans le contexte actuel, le transport ne cesse de se réinventer afin d'allier respect de l'environnement, vitesse et transport de charges lourdes. Les dirigeables représentent une technologie qui mérite d'être placée sur le devant de la scène.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 3. DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

Le concours a lieu du **1^{er} septembre 2024 au 1^{er} août 2025** selon les conditions listées dans l'article 5.

Toutes les informations concernant le concours sont accessibles sur le site Internet www.planete-sciences.org/espace/Float-Lift-Fly-Contest/Presentation.

Les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler la finale du **Float Lift & Fly Contest 2025** si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, leur responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

ARTICLE 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute structure, domiciliée en France, présentant une équipe composée d'au moins deux personnes physiques, et disposant à la date du début du concours ainsi que pendant toute sa durée, d'un compte sur le site Internet www.planete-sciences.org/robot/poolzor, d'une adresse électronique à laquelle l'équipe pourra, le cas échéant, être contactée pour les besoins logistiques et organisationnels du concours.

Les organisateur·rice·s se réservent le droit de procéder à toute vérification qu'ils jugeront utile en ce qui concerne l'identité, l'âge et l'adresse de chaque participant·e. Toute indication apportée par une équipe dans le cadre de sa participation au concours qui serait incomplète, erronée, falsifiée ou ne permettrait pas d'identifier ou localiser le/la participant·e entraînera l'annulation de sa participation au **Float Lift & Fly Contest**.

Toute fraude, tentative de fraude, non-respect volontaire des présentes conditions de participation ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du concours pourra donner lieu à l'annulation de la participation de l'équipe, les organisateur·rice·s se réservent le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires. De même, s'il est avéré que le déroulement de la **Float Lift & Fly Contest** est perturbé par des tiers, mais qu'un·e participant·e est complice de ces agissements, la participation de son équipe sera également considérée comme nulle et des poursuites pourront être engagées par les organisatrices et organisateurs à son encontre.

Le non-respect des conditions de participation entraînera la nullité de la participation. Ainsi, seules sont retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations des conditions de participation.

ARTICLE 5. MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au concours se fait uniquement par inscription sur Internet selon les modalités décrites ci-après.

ARTICLE 5.1. LES MODALITÉS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

□ ÉTAPE 1 : s'informer

Les participantes et participants sont invité·e·s à se rendre sur le site Internet www.planete-sciences.org/espace/Float-Lift-Fly-Contest/Presentation pour prendre connaissance des informations nécessaires à leur inscription.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST
CONDITIONS DE PARTICIPATION

□ **ÉTAPE 2 : se préinscrire**

Se connecter à la page www.planete-sciences.org/robot/poolzor entre le **30 septembre 2024** et le **30 novembre 2024** pour créer un compte et ainsi se préinscrire en ligne.

À noter : ce compte servira d'interface avec les organisateurs tout au long de l'année. Pour la création du compte les équipes participantes ont besoin d'une adresse de messagerie électronique valide tout au long de l'année ainsi que des renseignements concernant l'équipe (adresse, nom et coordonnées du responsable, etc.). **Toutes les informations liées à l'organisation vous seront communiquées sur l'adresse de messagerie électronique indiquée.**

En cas de changement d'adresse courriel, il est nécessaire d'en avertir les organisateur-ric-e-s en envoyant la nouvelle adresse mail à espace@planete-sciences.org.

La participation au concours est soumise à des frais d'adhésion à l'association Planète Sciences s'élevant à 50 € par structure participante.

L'association Planète Sciences développe des activités et des projets scientifiques et techniques pour ses adhérents. La Float Lift & Fly Contest faisant partie de ces projets, seuls les adhérentes et adhérents de l'association peuvent y participer. Il est donc impératif d'être adhérent du réseau Planète Sciences pour pouvoir être inscrit·e au Float, Lift & Fly Contest. Les équipes peuvent adhérer à n'importe laquelle des délégations ou antennes du réseau Planète Sciences. L'adhésion couvre les structures lors des événements organisés par Planète Sciences (dommages aux biens : franchise de 160€ à concurrence de 550€, responsabilité civile, dommages corporels). En outre, l'adhésion vous permet d'accéder aux formations proposées par le réseau à des tarifs préférentiels, à la documentation et aux moyens techniques disponibles au sein de Planète Sciences et de participer à l'assemblée générale. L'adhésion est non remboursable. Enfin, adhérer à l'association, c'est soutenir et encourager Planète Sciences dans ses actions de valorisation et de diffusion de la culture scientifique et technique.

□ **ÉTAPE 3 : valider son inscription**

Pour valider son inscription, chaque équipe est invitée à se connecter à son compte Poolzor, remplir en ligne le formulaire d'inscription, accepter les présentes conditions de participation et télécharger le bulletin d'adhésion à l'Association ou adhérer en ligne :

À noter : L'inscription de l'équipe ne sera validée qu'une fois les documents suivants reçus avant le 12 janvier 2025 :

- Bulletin d'adhésion rempli en ligne ou imprimé, complété, signé et envoyé par courrier,
- Le règlement de vos frais de participation et vos frais d'adhésion par paiement en ligne, par virement, par mandat administratif, ou par chèque à l'ordre Planète Sciences.

Lorsque toutes les étapes mentionnées sur le compte Poolzor de l'équipe ont été validées par l'organisation, l'inscription de l'équipe est alors entérinée.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

À noter : la validation de l'inscription se fera en fonction de l'ordre d'inscription et de validation du dossier de projet. Pour les structures présentant plusieurs équipes, les organisateurs ne garantissent pas la disponibilité d'un stand pour chaque équipe.

Le non-respect des dates ci-dessus sera considéré comme un abandon de l'équipe.

Une équipe ayant abandonné, par demande explicite ou par non-respect d'une échéance, ne pourra reprendre son inscription qu'après l'accord de Planète Sciences.

ARTICLE 5.2. RÈGLES APPLICABLES DANS LE CADRE DU CONCOURS

Chaque équipe participante est seule responsable des réalisations qu'elle fabrique au titre de sa participation au concours. Cependant, Planète Sciences pourra assurer un suivi auprès des équipes qui en font expressément la demande par courriel à espace@planete-sciences.org. Le suivi sera assuré par un bénévole de l'association et pourra prendre la forme d'entretiens téléphoniques ou de visites. Le suivi peut également être exercé, au sein de l'équipe, par un membre sans limite d'âge. En aucun cas le suiveur ne participera à la réalisation ou à la conception du robot, il intervient uniquement en tant que soutien.

En participant au concours, l'équipe participante garantit que ses réalisations au concours ne sont pas contraires aux règles édictées dans le règlement en vigueur, aux stipulations des présentes conditions de participation, ou à la réglementation en vigueur.

Le concours se termine avec la finale du **Float Lift & Fly Contest**, évènement ouvert au public.

Par conséquent, il est demandé aux équipes de :

- Respecter les règles de bienséances et de sécurité (électrique, niveau sonore, savoir-vivre, etc.) vis-à-vis des personnes présentes et du matériel apporté,
- Présenter des réalisations :
 - o non contraires aux bonnes mœurs, à l'ordre public et aux droits d'autrui,
 - o ne portant pas atteinte au droit de la vie privée et au respect de la dignité des personnes,
 - o ne présentent notamment pas un caractère violent ou incitant à la violence et/ou à la haine, diffamatoire, préjudiciable, obscène, pornographique, etc.,
 - o ne contiennent pas de message politique,
 - o ne faisant pas de la propagande ou du prosélytisme.

La conformité des dirigeables aux présentes conditions de participation et au règlement sera évaluée par les organisatrices et organisateurs.

La **Float, Lift & Fly Contest** n'est accessible qu'aux équipes ayant au maximum deux membres de plus de 30 ans révolus afin de respecter les statuts de Planète Sciences et minimum deux membres de moins de 30 ans révolus.

Les organisateurs laissent libres aux participantes et participants de plus de 30 ans révolus de leur présenter tout moyen qu'ils jugeront utile pour faire valoir leur implication dans le projet pédagogique de Planète Sciences et ainsi obtenir leur accréditation au **Float, Lift & Fly Contest**.

À noter : le projet pédagogique de Planète Sciences est téléchargeable sur le site Internet www.planete-sciences.org/national/quisommesnous-projeteducatif.html.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les organisatrices et organisateurs laissent la possibilité aux structures d'inscrire plusieurs équipes pour permettre à un maximum de jeunes de pouvoir participer au concours. Cette pluralité d'équipes au sein d'une même structure est soumise aux conditions suivantes :

- Un·e participant·e ne peut appartenir à plusieurs équipes,
- Les projets et réalisations doivent être différents d'une équipe à l'autre (validation par les organisateurs lors de l'homologation).

ARTICLE 6. SÉLECTION DES PARTICIPANTS

La conformité des dirigeables au règlement ainsi que la capacité des équipes à faire voler leur réalisation fera l'objet d'une évaluation par les organisateurs pour la participation à la finale du **Float, Lift & Fly Contest**.

ARTICLE 7. COMMUNICATION, PRESSE, DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les participantes et participants autorisent les organisatrices et organisateurs à médiatiser le concours ainsi que l'évènement de clôture (**la finale du Float, Lift & Fly Contest 2025**) et les résultats sans contrepartie d'aucune sorte et à cet égard :

- À citer le nom de l'équipe, le nom de la structure, les noms et prénoms des participant·e·s,
- À reproduire leurs images.

À ce titre, chaque participant·e autorise les organisateur·rice·s à reproduire ou faire reproduire et à communiquer ou faire communiquer au public son nom et son image, fournis lors de l'inscription, ensemble ou séparément par quelque moyen ou procédé que ce soit, sur tout support quel qu'il soit, notamment électronique, numérique et/ou audiovisuel, dans le monde entier pour une durée de 5 ans à compter de la fin de la finale du **Float, Lift & Fly Contest 2025** dans le cadre de communication interne et/ou externe, sur supports imprimés ou numériques, sur les réseaux sociaux et, de manière générale, sur tout autre support de communication sur lequel le concours et ses résultats seraient relayés.

Au regard de ce qui précède, chaque participante et participant autorise Planète Sciences et Flying Whales à utiliser son image et/ou de son nom ou tout autre élément le/la concernant. Les participant·e·s ne souhaitant pas que leur image et/ou nom soient diffusés sont invité·e·s à en informer Planète Sciences par email (à espace@planete-sciences.org) en mentionnant le nom de leur équipe, leur nom et prénom.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 8. DROIT D'UTILISATION DES RÉALISATIONS

Chaque équipe reconnaît que la participation à ce concours implique que ses réalisations puissent être exploitées et faire l'objet de communication et publications dans le cadre du concours.

Par conséquent, en participant au concours, chaque équipe autorise les organisatrices et organisateurs à utiliser l'image de ses réalisations à titre gratuit et non exclusif pendant la durée légale de protection des droits d'auteur à compter de la date d'inscription de l'équipe, dans le cadre du concours et aux fins de mise en avant du concours dans le cadre de toute communication interne et/ou externe par tous procédés et/ou par tous moyens techniques que ce soit, sur tous supports quel qu'ils soient. Cependant, les organisatrices et organisateurs s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images des réalisations susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'équipe et de les diffuser dans tous supports à caractère pornographique, raciste ou toute autre exploitation préjudiciable.

Dans le cadre de la propriété intellectuelle des réalisations, la participation des équipes pourra être soumise à la ratification d'un accord négocié entre chaque participant-e et Flying Whales.

ARTICLE 9. CONSULTATION DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation peuvent être consultées sur le site www.planete-sciences.org/espace/Float-Lift-Fly-Contest/ pendant toute la durée du concours.

Une copie des conditions de participation sera également adressée gratuitement par courrier postal à toute personne en faisant la demande écrite sur papier libre comportant ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale) jusqu'au 10 juillet 2025 à l'adresse suivante :

Planète Sciences
10 rue du Marquis de Raies
91080 EVRY-COURCOURONNES

En cas de report éventuel de l'événement de clôture, la date limite d'envoi des demandes d'obtention des conditions de participation sera reportée d'autant.

ARTICLE 10. MODIFICATION DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les organisatrices et organisateurs se réservent le droit, à tout moment et sans préavis ni obligation de justifier leur décision, d'écourter, de prolonger, de reporter ou d'annuler la **Float Lift & Fly Contest 2025** ainsi que de modifier tout ou partie des conditions de participation sans que leur responsabilité ne puisse être engagée ni aucune indemnité ne puisse leur être réclamée de ce fait. En cas de modification, les organisateur·rice·s feront leurs meilleurs efforts pour en informer les équipes dans les meilleurs délais par sa mise en avant sur la page « Float, Lift and Fly Contest - le Concours » du site www.planete-sciences.org/espace/Float-Lift-Fly-Contest/, étant entendu que les nouvelles conditions de participation entreront en vigueur dès leur mise en ligne.

Toute équipe sera alors réputée avoir accepté cette modification du simple fait de sa participation au concours à compter de la date d'entrée en vigueur de ladite modification. Toute équipe refusant la ou les modifications intervenues devra cesser sa participation au concours.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les organisatrices et organisateurs recommandent donc aux équipes de consulter régulièrement les conditions de participation mises en ligne pour être informées d'éventuelles modifications effectuées.

À noter qu'un changement de nom éventuel du concours ne rend pas caduques les présentes conditions de participation ni leur acceptation pleine et entière.

ARTICLE 11. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Dans aucun cas, les frais d'adhésion à l'association ne pourront être remboursés, la structure restant adhérente malgré l'annulation de sa participation au concours.

ARTICLE 12. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ DES ORGANISATEURS

La responsabilité des organisateurs est strictement limitée à l'organisation du concours et de la **Float, Lift & Fly Contest 2025**.

Si une ou plusieurs stipulations des conditions de participation étaient déclarées nulles et/ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. À cet égard, la participation au concours et au **Float, Lift & Fly Contest 2025** implique la connaissance et l'acceptation, par toutes les équipes, des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations.

En conséquence, les organisateur·rice·s ne sauraient être tenus pour responsables notamment de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des équipes participant au concours et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participant·e·s au réseau.

Les organisateur·rice·s dégagent également toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du concours.

Les organisateur·rice·s ne sauraient davantage être tenus pour responsables au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter à www.planete-sciences.org/robot/poolzor du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau.

Les organisateur·rice·s mettront tout en œuvre pour permettre à tout moment un accès au concours sur l'une des pages du concours (www.planete-sciences.org/espace/Float-Lift-Fly-Contest/ et www.planete-sciences.org) sans pour autant être tenus à aucune obligation d'y parvenir. Les organisateurs pourront, à tout moment, notamment pour des raisons techniques ou des raisons de mises à jour ou de maintenance, interrompre l'accès aux pages du concours. Les organisateur·rice·s ne seront en aucun cas responsables de ces interruptions et de leurs conséquences.

En outre, la responsabilité des organisateur·rice·s ne pourra en aucun cas être retenue en cas de mauvais fonctionnement du réseau Internet, de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ainsi que toute avarie résultant des services postaux.

FLOAT LIFT & FLY CONTEST

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 13. INFORMATIQUES ET LIBERTÉS – DONNÉES PERSONNELLES

Aux seules fins de la gestion du concours par les organisateur·rice·s, les données à caractère personnel recueillies sur chaque équipe et sur chaque participant·e sont collectées et traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et Libertés »).

Sauf stipulation expresse dans les présentes conditions de participation, les données collectées sont exclusivement destinées aux organisateur·rice·s. Elles pourront être communiquées aux prestataires de service et aux sous-traitants auxquels les organisateurs feraient éventuellement appel pour les besoins de l'organisation et/ou de la gestion du concours.

En application de la Loi Informatique et Libertés et du Règlement Général sur la Protection des Données, chaque participant·e au concours dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression et d'opposition portant sur les données personnelles le concernant. Tout·e participant·e peut exercer ce droit sur simple demande envoyée à poolzor@planete-sciences.org en précisant ses nom, prénom et adresse postale et en joignant la copie d'un justificatif d'identité. Pour les personnes mineures, la demande peut être envoyée par un/une tuteur/tutrice légal·e.

Dans la mesure où les données collectées sur chaque participant·e dans le cadre du concours sont indispensables pour la prise en compte de sa participation, l'exercice par un·e participant·e de son droit de retrait avant la fin du concours peut entraîner l'annulation automatique de sa participation au concours.

Chaque participant·e au concours reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité des stipulations des conditions de participation et les avoir par conséquent acceptées en toute connaissance de cause.

ARTICLE 14. LITIGES – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions de participation étaient déclarées nulles et/ou non applicables et/ou non écrites et/ou non valides, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. Les stipulations déclarées nulles et/ou non applicables et/ou non écrites et/ou non valides seront alors remplacées par des stipulations qui se rapprocheront le plus quant à leur contenu des stipulations initiales.

Les participant·e·s admettent sans réserve que le simple fait de participer au concours les soumet obligatoirement aux lois françaises, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait du concours ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci ce, sans préjudice des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister. Tout différend né à l'occasion du concours fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre les organisateurs et les participants. À cet égard, tout participant pourra soumettre aux organisateur·rice·s son éventuelle contestation à l'adresse mail suivante : espace@planete-sciences.org. À défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux dispositions du Code de Procédure Civile.

CONTACTS

Pour suivre l'actualité de la Float Lift & Fly Contest et accéder aux informations officielles, rendez-vous sur : <https://planete-sciences.org/espace/Float-Lift-Fly-Contest/>